

Paris, le 23 février 2023

Auto-entrepreneurs audacieux, pour candidater au « Prix Audace », c'est maintenant !

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'Union des Auto-Entrepreneurs (UAE) lancent leur appel à candidatures pour le Prix Audace dont la première finale régionale se tiendra à Paris le mercredi 5 avril :

Quel auto-entrepreneur sera le futur lauréat du Prix Audace ?

Le « Prix Audace » s'adresse à tous les auto-entrepreneurs audacieux et motivés qui souhaitent « booster » leur activité sur leur territoire.

Pour concourir au Prix Audace, il suffit d'exercer une activité indépendante sous le régime de l'auto-entrepreneur depuis plus d'un an, avec au minimum deux clients.

Concourir au Prix Audace, c'est se donner une chance supplémentaire de réussir son aventure entrepreneuriale

Car la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires verse une **dotation de 4 000 €** à chaque lauréat du Prix Audace pour soutenir directement le développement de son activité et permettre de franchir un cap décisif.

Au total, en 2023, c'est une enveloppe de 20 000 € que la Fondation Le Roch-Les-Mousquetaires investira pour récompenser 5 auto-entrepreneurs dans toute la France.

Le Prix Audace, un concours gratuit

Pour s'inscrire, il suffit de remplir son dossier en ligne sur le site dédié, d'y évoquer son parcours, ses motivations, son activité et ses besoins <https://fondationleroch-lesmousquetaires.org/prix-audace/>

Après Paris, le Prix Audace sillonnera toute la France avec 4 autres finales régionales

Pour donner l'opportunité à un maximum d'auto-entrepreneurs d'être encouragés et soutenus dans leur initiative, le Prix Audace organise 5 finales dans la France entière. Les candidats pourront concourir à la finale la plus proche de leur territoire dans une des 5 villes étapes, chacune regroupant plusieurs régions et départements. Pour chaque finale régionale, 5 candidats présélectionnés par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'UAE présenteront leurs dossiers devant un jury d'experts. Après audition des finalistes, le jury désignera un lauréat du Prix Audace dans chacune des villes étapes.

Les 5 finales du Prix Audace 2023 et les régions concernées :

- Paris, le mercredi 5 avril : Ile-de-France, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté
- Bordeaux, le jeudi 11 mai : Nouvelle Aquitaine et Occitanie
- Rennes, le jeudi 1^{er} juin : Bretagne, Normandie et Pays de la Loire
- Lille, le jeudi 8 juin : Hauts-de-France et Grand Est
- Lyon, le jeudi 22 juin : Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte-d'Azur

La Fondation et l'UAE récompensent les auto-entrepreneurs audacieux depuis 9 ans

Créé en 2015 à l'initiative de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, le Prix Audace est organisé pour la neuvième année consécutive en partenariat avec l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants (UAE). Seul concours exclusivement destiné aux auto-entrepreneurs sur l'ensemble du territoire, il met en lumière leur dynamique, la pertinence de leurs activités et récompense leur esprit d'entreprendre.

Des audacieux qui ont fait leurs preuves...

Parmi les 55 auto-entrepreneurs déjà primés, un témoignage d'un lauréat qui a bien évolué :



Aujourd'hui Sébastien développe son entreprise au travers d'activités pédagogiques (formations, conférences et animations scolaires)



Les refuges pour la biodiversité que fabriquent
Jardinage Entomologique

Sébastien LEVRET, Fondateur de « Jardinage Entomologique », fabrication d'hôtels et nichoirs à insectes, et lauréat du Prix Audace Paris 2019

C'est en 2019, durant le Salon des Entrepreneurs de Paris, que Sébastien a remporté le Prix Audace Paris pour son entreprise de fabrication de refuges pour la biodiversité.

« Mon entreprise s'est fortement développée suite à ma participation au Prix Audace. J'ai longtemps cumulé plusieurs activités mais désormais je me consacre à plein temps à Jardinage Entomologique. Je suis d'ailleurs en train de créer notre nouvel atelier de 130m², surface que nous avons pu quasiment quadrupler ! ».

En 2019, Sébastien avait postulé au Prix Audace pour faire connaître son activité auprès d'un public plus vaste. Il explique comment ce prix et la dotation de 4 000 € ont été bénéfiques à son entreprise : *« Le Prix Audace a d'abord été une belle occasion de mettre en lumière mon entreprise. Au-delà de la récompense, c'est une belle expérience et un exercice très intéressant pour exprimer ses convictions et se challenger. Grâce à la dotation, j'ai pu créer notre jardin pédagogique qui reste, encore aujourd'hui, un outil indispensable à notre activité puisque nous y dispensons des formations liées au jardinage. »*

Sébastien Levret continue de développer son auto-entreprise et se réjouit du succès actuel de l'entrepreneuriat indépendant (700 000 auto-entreprises créées en 2022) : *« Cela démontre une réelle énergie et une volonté d'inventer, de créer, d'innover et de tester l'ensemble de ses capacités en toute autonomie. »*

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif sur-mesure pour encourager la création d'entreprise ou pour accélérer la croissance.

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500.000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : www.fondationleroch-lesmousquetaires.org

À propos de l'Union des Auto-Entrepreneurs

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission, depuis 2009, de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner les créateurs d'entreprise tout au long de leur démarche, de leur création à leur installation jusqu'à leur développement.

L'UAE assure la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs un cadre technique de construction de projet, une série d'informations et de services proposés par ses partenaires via son site web, un programme d'accompagnement et de sensibilisation à la formation professionnelle, ainsi que des actions et rencontres de proximité en région. L'adhésion annuelle à l'UAE comprend dès l'entrée une formation professionnelle de trois heures pour permettre l'acquisition des connaissances indispensables sur le régime de l'auto-entrepreneur (juridique, administratif, social et fiscal).

Par ailleurs, l'UAE a créé dès 2009 un Observatoire de l'Auto-Entrepreneuriat afin d'analyser en permanence tant au plan quantitatif que qualitatif, le régime de l'auto-entrepreneur et les attentes exprimées par les créateurs et les auto-entrepreneurs. Pour en savoir plus : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/>

Contacts Presse

Pour la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires



Anna Tible - 01 85 78 66 35 / 06 84 37 79 21

anna@source-rp.com

Pour l'UAE : Citron Plume RP



Marine Picard - 01 40 08 03 25

marine.picard@citronplume.fr